

jour, dans la cour des Tuileries, place du Carrousel, Paris, sur l'incombustibilité des imprimés, manuscrits, décors d'appartement, de théâtre, etc., d'après un procédé de M. Gaspard Meyer déjà expérimenté avec succès, le 3 novembre, à l'Opéra.

M. Camescasse, préfet de police ; Caubet, chef de la police municipale ; Charles Garnier, architecte de l'Opéra ; le Directeur des archives nationales ; l'Etat-major des sapeurs-pompiers, etc., assistaient à ces expériences qui, disons-le tout de suite, ont été des plus concluantes.

Deux immenses brasiers avaient été allumés l'un en face de l'autre : sur ces brasiers on plaça deux maisonnettes en bois et en toile.

L'une, sans aucun apprêt, ne tarda pas à flamber ; au bout de vingt minutes elle était dévorée par les flammes.

L'autre maisonnette était construite en toile et papier recouverts de peintures : tout, jusqu'aux peintures, était d'une composition spéciale. Le plancher et les autres bois étaient, soit recouverts de papier incombustible, soit enduits d'une colle incolore également à base d'amiante.

Pendant plus d'une heure un feu d'enfer brûla sous cette maisonnette ; on jeta à l'intérieur les débris enflammés de l'autre construction, on arrosa le tout de pétrole, rien n'y fit : le plancher ne fut même pas entamé. Seul, un côté de toile se déchira, mais sans brûler, sous l'action d'une chaleur épouvantable.

Pour achever l'expérience, on jeta dans le brasier des morceaux de papier qui sortirent intacts d'un foyer qui aurait fondu du verre.